



Communiqué de presse intersyndical

Face aux graves difficultés de France Télévisions, la politique de la chaise vide de Delphine Ernotte

Les élus du CSE central ont suspendu ce jour la séance du Comité en découvrant l'absence de sa présidente, Delphine Ernotte.

Cette séance extraordinaire était pourtant convoquée par la direction, en urgence et en visio avant une Assemblée générale des actionnaires mardi 31 mars. Elle concernait la situation financière désastreuse de l'entreprise, qui a des conséquences graves sur les équipes et sur les antennes.

À l'heure où des salariés ont proféré des menaces suicidaires, en menaçant notamment de se jeter des étages du siège de France Télévisions, l'indifférence de la présidente à l'égard des travailleurs de l'entreprise et de leurs représentants est particulièrement choquante.

Les élus ont adopté unanimement la motion suivante, soutenus par les organisations syndicales représentées :

Les élus du CSE central ont été convoqués en visioconférence ce 27 mars pour être consultés sur des sujets de grande importance.

Il s'agit d'une part de la présentation des comptes – critiques – de l'année 2025, au cours de laquelle FTV a réalisé des niveaux considérables d'économies, dégradé ses antennes et les conditions de travail, fragilisé sa situation économique.

Il s'agit d'autre part d'une réduction de 150 M€ du capital de l'entreprise, fait inédit, qui réduit la valeur de France Télévisions et la fragilise.

Il s'agit, enfin, de la présentation d'un budget rectificatif, qui vient aggraver encore la situation pour 2026 suite à de nouvelles réductions du financement, qui vont entraîner à minima 150 millions d'euros d'économies, un niveau, non soutenable, jamais connu par notre entreprise.

Malgré ces sujets majeurs, malgré la crise que traverse notre entreprise, la PDG n'est pas présente à la réunion, sans en avoir avisé les élus en amont. Elle n'a pas jugé utile d'assumer son rôle de présidente du CSE central et de répondre aux questions légitimes et nécessaires des représentants des salariés sur ses choix économiques et financiers. Il s'agit d'un signe supplémentaire de la dégradation du dialogue social au sein de France Télévisions.

En conséquence, les élus du CSE central décident de suspendre la réunion. Les débats ne pourront reprendre que sous la présidence de Delphine Ernotte.

Paris, le 27 mars 2026